**CAPITALISATION D’UNE BONNE PRATIQUE**

|  |
| --- |
| **Titre de la bonne pratique** *:* Le programme de multiplication de semences d’arachide pour la reconstitution du capital semencier dans l’arrondissement de Médina Sabakh |
| L**ieu** : **Loyène, Commune de Ngayène Sabakh, Arrondissement de Médina Sabakh, Département de Nioro, Région de Kaolack, Sénégal** |
| **Durée de l’expérience: de 2009 à 2015** |
| **Auteur**: **Equipe Développement Rural de *Caritas Kaolack*** |
| **Contexte ou problématique**L’accompagnement des Unions Paysannes (UP) en vue d’une contribution à la lutte contre la pauvreté, impose aux structures d’appui comme la Caritas, la recherche permanente de services adaptés, prenant en compte les préoccupations majeures des producteurs en général et des membres des UP en particulier.Sur le plan national et cela depuis quelques années, la question des semences de qualité et en quantité suffisante a été une grande problématique. Mais cela a été exacerbé par l’hivernage 2002 qui a été marqué par une faible pluviométrie où les spéculations dans leur grande majorité n’ont pas pu boucler leur cycle. Cette situation avait aggravé le déficit en semences et plus particulièrement en semences d’arachide. Consciente de cette situation de mauvais hivernage, la direction de Caritas Kaolack avait commandité en novembre 2002, une enquête sur la situation paysanne dans sa zone d’intervention. Cette enquête a révélé que la plus grande préoccupation des paysans, n’était pas la question des vivres mais plutôt celle des semences. Pour eux, ils pouvaient se débrouiller pour traverser la période de soudure, mais soutiennent que «  ***sans semences, pas d’agriculture*** **et sans agriculture leur existence est hypothéquée**» ***(Pierre Samoul Faye ; chef de village de Walalane).***C’était pour Caritas la confirmation que, le manque de semences dans le pays était et reste une préoccupation majeure aussi bien pour les producteurs que pour les organismes d’appui au développement. C’est d’ailleurs fort de ce constat qu’à la demande de la grande majorité des ménages enquêtés, Caritas Kaolack avait décidé de commun accord avec les UP, de réfléchir sur l’autonomie semencière du producteur, non seulement pour sécuriser son activité principale qu’est l’agriculture mais surtout pour réduire sa dépendance alimentaire en cas de calamités. Depuis lors, la réflexion était menée dans ce sens et l’idée de la mise en place d’un « FCS » Fonds Crédit Semences en a découlé et a été appuyée par Misereor, plus tard par AFDI (Agriculteurs Français et développement international). Ce qui a permis la mise en place d’un programme de multiplication de semences depuis 2003 ; programme qui a touché l’Union de Médina Sabakh (UMS) en 2009, dont son expérience fait l’objet de cette capitalisation. |
| **Objectif :** Contribuer à l’effort national pour la reconstitution du capital semencier et réduire la dépendance des membres des UP en la matière. |
| **Les grandes étapes et résultats de la pratique**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Années | Quantité Semences en kg (coques) | Niveau | Variété | Quantité de semences produites kg | Niveau | Observations |
| 2009 | 140 | Pré bases | 28-206 | 1825 | Base | Poursuite du processus de multiplication |
| 2010 | 1825 | Bases | 15125 | R1 |
| 2011 | 15125 | R1 | 73883 | R2 |
| 2012 | 73883 | R2 | 149000 | Certifiées (N3) | Large diffusion au niveau des UP de ADAK et mise en place de coopératives de semences |
| 2013 | 280 | Pré bases | 73-33 | 2500 | Base | Renforcement du programme |
| 2014 | 2500 | Base | 7700 | R1 | Suivi |
| 2015 | 7700 | RI | 51000 | R2 | suivi |
| 2015 | 200 | Pré bases | 28-206 | 1890 | Bases | A suivre |
| NB ! Partant du postulat que les 149 Tonnes de semences certifiées 28-206 ne pouvaient pas toucher tout le monde et que l’option «  un ménage pour 1 ha de semences de qualité» a été faite, alors il a pu toucher 1064 ménages en fin 2012 à raison de 140 kg coques à l’hectare.En 2013, le programme ne pouvait plus continuer à multiplier la 28-206 qui était en fin de cycle et il n’était pas possible d’avoir des pré-bases. Pour l’UMS, il fallait continuer avec une autre variété à défaut d’avoir la 28-206 au niveau de l’ISRA. Alors l’Option a été faite pour la 73-33.De 2013 à 2015, la production de semences de la 73-33 ayant démarré avec 02 ha (2 producteurs) avec 280 kg coques touchera 364 ménages durant la campagne 2016/17 et à cela s’ajouteront les 13 ménages qui porteront la seconde phase de multiplication de la 28-206 commencée en 2015. En somme, pour les 2 variétés confondues, le programme de multiplication de semences de l’UMS a permis à 1441 ménages de renouveler leur capital semencier pour une quantité de 201,740 tonnes tout niveau confondu ( bases, R1, R2 et R3). |

 |
| **Cibles ou bénéficiaires** Ce service est avant tout destiné à certains membres de l’Union de Médina Sabakh qui, ayant rempli les critères et acceptant les clauses d’un tel programme, se sont portés volontaires pour le conduire et ce, dans la phase de production de semences.Dans sa 3ème année d’exécution, la production est passée en vulgarisation et est ouverte non seulement aux membres de l’UMS mais aussi à toutes les populations de l’arrondissement de Médina Sabakh (communes de Ngayène sabakh, de Médina sabakh et Kaymor). Aujourd’hui, grâce au programme, selon les témoignages faits par les populations, la 28-206 qui avait disparu dans la zone est devenue la principale variété d’arachide dans cet arrondissement.En même temps, la région de Kaffrine en a bénéficié pour 30 Tonnes de semences réparties au niveau des membres des autres UP de l’association pour le développement des agriculteurs de Kaolack (ADAK) à savoir Boulel, Ndioum Nguent, Malem Hodar et Koungheul.Dans sa conception, le programme ambitionne de contribuer à l’effort de reconstitution du capital semencier au niveau national après avoir satisfait les besoins de tous les membres de la plateforme, ce qui a d’ailleurs motivé la mise en place des coopératives de semences au niveau de certaines UP de ADAK. |
| **Acteurs de l’approche** Les principaux acteurs de l’approche sont d’abord les producteurs volontaires pour porter le programme de multiplication sous la houlette de l’UMS. L’ISRA (Insitut Sénégalais de Recherches Agricoles)-Production qui fournit les semences pré bases. D’autres acteurs non négligeables, sont la Caritas Kaolack qui accompagne le processus, la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de Kaolack qui assure la supervision régionale et la certification. La Division des Semences (DISEM) assure la supervision nationale. Pour une bonne conservation des semences, le programme fait appel au GIE APROMIR qui est spécialisé dans ce domaine.  |
| **Coûts et bénéfices** Le programme de multiplication nécessite**:*** Des volontaires porteurs du programme
* Une Union paysanne consciente du manque de semences de qualité
* Un FCS (Fonds de crédit semences) ou ligne de crédit (une dizaine de millions aujourd’hui) pour assurer l’achat des intrants et semences aux multiplicateurs ainsi que pour la bonne conservation des semences.
* un magasin de stockage de semences
* équipements (balance, bascule, palettes, petits matériels…)/ outils de gestion (registre ou cahier, carnet, cachet plus encrier, chemises, calculatrice …)

**Le programme de multiplication de semences a permis de :*** Renouveler en partie le capital semencier de la zone
* réduire le manque de semences de qualité dans la zone
* améliorer la production grâce aux bons rendements obtenus
* Réduire la dépendance semencière des producteurs
* Mettre en place une coopérative de semences pour sécuriser et maintenir les semences dans la zone
* renforcer la collaboration entre l’Union et la commune de Ngayène Sabakh mais aussi entre l’Union et la DRDR/SDDR
 |
| **Reproductibilité*** Le programme de multiplication de semences est reproductible partout où le manque de semences de qualité et en quantité suffisante constitue une contrainte au développement agricole. En effet 1ha d’arachide pré base, cultivé dans une zone, peut permettre au bout de quatre (04) ans, à plus d’un millier de producteurs, de disposer de bonnes semences, pour emblaver au moins 1 ha.
* Toutefois sa mise en œuvre requiert un certain nombre de préalables dont :
* une organisation communautaire dynamique et réseautée (relation avec les services agricoles et d’accompagnement)
* une ligne de crédit semences
* un magasin remplissant les conditions de stockage des produits agricoles
 |
| Contacts : ***EDR Caritas Kaolack, E-mail*** ***caritaskl@arc.sn*** ***tel: 00 221 33 941 27 30 – 33 941 20 30*** |